

# MANAGEMENT TOXIQUE, DIRECTION À LA DÉRIVE, LES AGENTS PAYENT LE SERVICE MAL FAIT DES AUTRES !

**A l'heure où le CP bat des records d'absences, la direction d'établissement s'en prend à ceux qui sont bien présents au boulot, bouchent les trous, s'épuisent, subissent des agressions et se font cracher au visage.**

Il aurait été utile bien avant cette fin d'année de prendre des mesures adaptées concernant quelques comportements dont l'UFAP a répété qu'ils devaient faire l'objet d'un traitement ferme.

Agir avec impartialité n'est pas simple lorsque pour des raisons de rapprochement affectif, certains personnels sont protégés de manière bien visible, se sentent parfois intouchables au point de manifester une forme d'agressivité à l'égard de leurs collègues qui se sentent discriminés.

Pour masquer l'absence bien installée d'un cadre rassurant, les demandes d'explications tombent en rafales sur le peu d'agents encore présents au travail. Ceux-là subissent la détention en ébullition, les menaces, les pressions. A bout de nerfs, ils sont plus que jamais vulnérables. Tout le monde s'en tape !

Si demander des explications a pour but de clarifier certaines situations, l'UFAP ne restera pas sans réaction quant à l'application de mesures comptables pour service mal fait et toute tentative de bidouillage du compteur origine des agents. **Exemple** : position AB1 sur un RH transformé en retenue de 12H00 sur une nuit travaillée.

Quelle honte de s'attaquer si vicieusement au portefeuille d'agents qui prennent des rappels à tout va, viennent bosser même malades. Epuisés et parfois au bord du burn-out, ils se débrouillent comme ils peuvent pour assurer leur service dans un établissement où le cadre fait totalement défaut.

**ET LE GREFFE !** Nous alertons depuis plus d'une année sur la nécessité d'une réorganisation du greffe, du besoin en formation, du regard à porter sur l'ambiance de ce service, sur la manière de s'adresser verbalement à son personnel. Rien n'a été fait, excepté la décision radicale et absurde de poser une serrure électromagnétique sur la porte d'accès du service, dont la commande d'ouverture est contrôlée par le PCI. Plus récemment, un énième dérapage verbal a fait implorer le service.

**SI RIEN NE VA, L'ÉTABLISSEMENT NE SERAIT IL PAS MAL GÉRÉ ?**

**DANS CE CAS, UNE SIMPLE MESURE COMPTABLE POUR SERVICE MAL FAIT  
DEVRAIT TOUT ARRANGER !**

Pour l'UFAP UNSa Justice  
Alain CHEVALLIER  
Coralie MARY